

BUCHY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES > 3 QUESTIONS À EDOUARD DE LAMAZE

Collecte des déchets : La régie fait grincer des dents

Maire de Bois-Hérault, Edouard de Lamaze fait partie des quelques membres de la communauté de communes dénonçant la régie sur la collecte des déchets. Suite aux problèmes de ramassage rencontrés par certains habitants, l'élu voit dans ces dysfonctionnements un manque d'études professionnelles.

Comment expliquez-vous les désagréments rencontrés récemment depuis la prise en charge du ramassage des déchets par la communauté de communes ?

Edouard de Lamaze : On avance en aveugle depuis le départ. La compétence a été proposée comme un package sans consultation préalable. La communauté de communes a seulement fait appel à de jeunes étudiants pour réaliser une étude de faisabilité. Il y a eu un manque d'analyse garanti par des professionnels. On n'a pas pris le temps et les moyens nécessaires pour analyser cette régie de manière professionnelle. Aujourd'hui, on découvre de nouvelles réglementations. Huit à neuf décisions complémentaires ont été prises tels des rapiècements depuis la décision initiale. Le bureau de la communauté de communes remarque les problèmes au fur et à mesure, en envoyant en catastrophe une lettre aux habitants. C'est de l'improvisation pure.

Selon vous la communauté de communes n'aurait jamais dû prendre en main cette compétence ?

Je ne tiens pas à remettre en cause une décision prise à l'unanimité. J'étais contre le passage en régie pour prendre cette compétence et je restais favorable à un service extérieur, mais à partir du moment où le vote est ma-

jeuritaire, il faut l'accepter.

Cette régie me semble disproportionnée par rapport au nombre d'habitants de notre communauté de communes. Elle va entraîner un coût excessif, soit plus d'un million d'euros, ce qui me paraît déraisonnable. Ce sera un endettement considérable. La politique, c'est prévoir. On ne peut pas engager les finances publiques sans rapports et sans études. Il faut rectifier le tir, car nous avons une dette considérable.

Vous soulevez donc le problème de la fusion de la communauté de communes du Moulin d'Ecalles avec celle des Portes Nord Ouest de Rouen. Elle vous paraît aujourd'hui inévitable ?

Oui. Nous devons agrandir notre territoire. Le projet de fusion lancé par le préfet tombe à pic. Une régie du ramassage des déchets trouverait son sens avec la communauté de communes des Portes Nord Ouest de Rouen. Il faut agrandir notre communauté de communes pour augmenter la population sur la collecte des déchets. Ce serait une couronne rurale et semi urbaine permettant un équilibre budgétaire garanti. C'est une question de survie. Je constate que c'est aussi la volonté courageuse du président Michel Benoist et de Patrick Chauvet. Je souhaite donc délivrer avant tout un message d'espoir.

Propos recueillis par Stéphane Fouilleul



Edouard de Lamaze regrette le manque d'études et de concertation avant de prendre en charge la régie sur la collecte des déchets.

TÉMOIGNEZ VOTRE PEINE
avec **DUJARDIN FLEURS** Consultez votre fleuriste INTERFLORA
ÉTRÉPAGNY : 02 32 55 73 89 | CHARLEVAL : 02 32 49 02 24 | BUCHY / L'Orchidée : 02 35 34 34 27